



AR Prefecture
 086-218601748-20231207-CCAS23_62-DE
 Reçu le 11/12/2023
 Publié le 11/12/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2023

Réf : CCAS23_62
 Effectif légal : 13
 Effectif réel : 12
 Présents : 7
 Pouvoir : 1
 Absents : 4
 Date de la convocation : 30 novembre 2023

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Mireille BARREAU, Didier RENAUD, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.
POUVOIR : Monique GOHIER représentée par L BARBOTTIN
ABSENT : Caroline DELPHIN, Corinne JARASSIER, Bruno MASSONNEAU, Vincent BAUDOUX.

DÉLIBÉRATION N°62

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : CRÉATIONS DE POSTE AU 1ER JANVIER 2024

- Il est proposé aux membres du CCAS de procéder à **4 créations de poste au 1^{er} janvier 2024** suite à deux avancements de grade, un changement d'affectation et une démission :
- 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à 35h
 - 1 poste d'infirmier de classe supérieure à 35h
 - 1 poste d'agent social à 35h
 - 1 poste d'auxiliaire de soins principal de 2^{ème} classe

Les postes correspondant aux anciens grades des agents seront supprimés lors d'une prochaine séance.

Considérant l'avis favorable de la commission du personnel du 29 novembre 2023 ,

Après en avoir délibéré, le CCAS:

- décide** de créer les postes ci-dessus au 1^{er} janvier 2024 tel qu'indiqué;
- fixe** la liste des postes du CCAS à compter de la présente délibération, conformément au tableau joint;
- charge M le Président des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

 Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 le 11 DEC. 2023

